

VENTE IMMOBILIERE AUX ENCHERES PUBLIQUES

A la requête de :

La CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE DE BRETAGNE PAYS DE LOIRE, banque coopérative, régie par les articles L 512-85 et suivants du Code Monétaire et Financier - société anonyme à Directoire et Conseil d'Orientation et de Surveillance, au capital de 964 000 000 €, dont le siège social est 2 place Graslin 44911 NANTES CEDEX 9, immatriculée au RCS de NANTES sous le n°392 640 090 – Intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 022 287, titulaire de la carte professionnelle « Transactions sur Immeubles et fonds de Commerce sans perception de fonds, effets ou valeur » n°1878 T délivrée par la Préfecture de LOIRE ATLANTIQUE garantie par la CEGC 128 rue de la Boétie 75378 PARIS CEDEX, représentée par son Président Directeur Général.

Ayant Maître E. BALK-NICOLAS, avocat membre de la SELARL BAILLEUX – BALK-NICOLAS – DOUBLET au barreau de QUIMPER.

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques, à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Quimper, au palais de justice de ladite ville, 48 quai de l'Odet, au plus offrant et dernier enchérisseur

LE MERCREDI 7 JANVIER 2015 A 11 HEURES

Des biens dont la désignation suit :

COMMUNE DE SAINT THOIS, LIEUDIT « KERIEROU »

Une propriété constituée de 2 maisons et d'un hangar, cadastrée section C n°954, 1323 et 1425 pour 13a 94ca, comprenant :

- Une petite maison de plain-pied ayant pièce principale avec coin cuisine, une chambre Nord, un dégagement, une salle de bains, une chambre Ouest, un grenier perdu au-dessus,

- Un hangar

- Une maison principale ayant en sa partie Ouest rez-de-chaussée avec coin-cuisine et salle de bains, à l'étage palier, deux chambres et grenier perdu, en sa partie Est, rez-de-chaussée avec pièce principale, salle de bains, à l'étage un palier et deux chambres.

Mise à prix : 55.000,00 € (cinquante-cinq mille euros)

Les biens ci-dessus seront vendus aux jour, heure et lieu susindiqués, aux clauses et conditions du cahier des charges dressé et déposé par Maître BALK-NICOLAS au greffe du Tribunal de Grande Instance de Quimper le 3/12/2013 portant le n°13/00077, où toute personne peut en prendre connaissance.

Les enchères ne pourront être reçues que par ministère d'Avocat inscrit au barreau de Quimper. Les frais seront supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication

Rédigé par l'Avocat soussigné. Maître E. BALK-NICOLAS

Visite sur place par Maître FLOCH, huissier de justice à CHATEAUNEUF DU FAOU, le 18 décembre 2014 à 16 h.